

Image not found or type unknown



Refus de carte de sejour a cause de propos mensongère

Par **anderson**, le **05/05/2009** à **00:57**

Bonjour,rnrnbonjour Mr ou Mme j aimerais avoir votre aide je suis haïtien de 19 ans je suis en Guadeloupe depuis en 2003 avril pour être précis mon père est titulaire d une carte de séjour on le lui a retirer en juillet 2008 a cause des propos mensongères dites par le préfet on l a innocenter le mois dernier moi j ai fais une demande de carte on me l a refuser a cause de la sois disant déclaration qui a été faite par mon père comme le tribunal a donner raison a mon père donc la déclaration qu'on lui accusait d avoir faite est maintenant plus a l'ordre du jour le refus qu'on m avait donner a cause de ça doit être annulé a mon avis j attend votre réponse merci d avance